

HST 3003 Activité d'intégration et de transition : initiation à la recherche

Responsable : Brigitte Caulier

Objectifs

1. Dans ce cours, l'étudiant-e réalisera une recherche, bien circonscrite, qui lui permettra de s'initier au travail sur des sources historiennes primaires.
2. L'étudiant-e élaborera une problématique et choisira une ou des méthodologies appropriées pour analyser ses sources.
3. Il-elle traitera sa documentation et confrontera les résultats de son analyse à l'historiographie existante.
4. L'étudiant-e s'initiera aux modes de communication scientifique en rédigeant un petit article et en présentant une communication dans le cadre d'un mini-colloque.

Contenu

Les étudiant-es choisiront un sujet de recherche en fonction de leurs intérêts personnels. Les étudiant-es tiendront compte de la faisabilité de la recherche dans les délais prévus pour le cours. La professeure pourra les réorienter vers un autre sujet si les sources font défaut. Elle travaillera en collaboration avec ses collègues spécialistes de la question pour répondre aux besoins des étudiant-es. Ceux-ci mèneront une recherche complète : de l'élaboration de la problématique à la présentation des résultats sous forme écrite et orale. À chaque étape, le groupe déterminera les gestes administratifs et scientifiques à poser et les réalisera (demandes d'autorisation de consultation d'un dépôt d'archives, tenue d'un journal de bord, préparation d'une communication scientifique, etc.).

Fonctionnement

Des rencontres collectives marqueront les grandes étapes du projet. Elles permettront de faire le point sur les activités réalisées et sur les prochaines. Elles alterneront avec des rencontres individuelles. En fin de trimestre, on consacrera plusieurs séances à la présentation des communications et à leur discussion.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur « Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) » doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'informations, voir la Procédure de mise en application des accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca>.

Évaluation

Les démarches connexes à la recherche compteront pour 15 % de la note finale. L'article pour 50 %
La communication pour 20 % La participation pour 15 %

Bibliographie

Elle sera distribuée sur place.